

2023

PRÉSEN- -TATION

Budgets primitifs · **2023**
Budjedoù kentañ · **2023**

clcl.bzh ·   



PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 - CLCL

Cette présentation rapide est destinée à expliciter les prévisions budgétaires et les changements par rapport à 2022.

Les comparaisons se font de BP à BP.

A – BUDGET PRINCIPAL

Au vu du résultat de fonctionnement 2022 et des investissements à venir, il est proposé d'effectuer un virement de 1 000 K€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

Le résultat reporté en fonctionnement s'élevant alors à 3 940 K€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	2022
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE BUDGET PPAL	3 119 313,50 €
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE BUDGET PPAL	1 821 111,12 €
RESULTAT CUMULE AU 31/12	4 940 424,62 €
EXCEDENT D'EXPLOIT. CAPITALISE - 1068	1 000 000,00 €
EXCEDENT REPORTE EN SECTION D'EXPLOIT- 002	3 940 424,62 €

➤ FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 17 155 588 €, contre 15 730 797 € en 2022.

Les dépenses de fonctionnement

Les prévisions de dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent 12 592 008 € contre 12 211 957 € en 2022 (hors dépenses imprévues) soit une augmentation de 3.11%.

Chapitre 011 charges à caractère général

-L'article 60612 – énergie électricité connaît une forte progression +224 K€ du fait de l'augmentation du coût de l'électricité : +110% et du gaz : + 399%

- L'article 611 prestation de services augmente de 234K€ pour plusieurs raisons mais principalement sur le volet PLH (+165 K€) du fait du programme de l'OPAH RU sur une année complète avec des prestations

complémentaires (études de façades, îlot Jérusalem). Les prestations de ramassage des algues vertes et diverses actions agricoles augmentent également la prévision, ainsi que la lutte contre les frelons asiatiques (+15K€).

- L'article 61521 entretien et réparation sur terrains augmente de 34 K€ dont 29 K€ provenant de la prestation d'élagage pour la villa gallo-romaine de Keradenec.

- L'article 617 études, la progression de 70 K€ est principalement due au plan des mobilités simplifié (+40K€) et à l'étude de gouvernance pour Meneham (+25 K€)

- les articles 6261 et 6262 frais d'affranchissement et de télécommunications (-10 K€).

- l'article 6281 participations diminue de 46 K€, en effet la hausse de certaines participations (CSI, maison de l'emploi...) ne compense pas la baisse de la participation au SPAAL : -96 K€.

Chapitre 012 Charges de personnel

Les prévisions progressent de 0.31% par rapport à 2022. Les dépenses ayant été calculées au plus juste.

Chapitre 014 Atténuation de produits

Les prévisions s'élèvent à 2 865 496 € contre 2 818 320 € en 2022 soit une augmentation de 1.67% principalement du au reversement à l'office de tourisme de la recette de taxe de séjour perçue en 2022 (+68K€)

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

Les prévisions s'élèvent à 2 498 849 € contre 2 172 197 € en 2022 soit une augmentation de 15.04%.

Cette augmentation est en trompe l'œil du fait du passage à la nomenclature M57 en 2023.

En effet les subventions au budget de l'abattoir et au budget ZAE sont désormais comptabilisés sur ce chapitre alors qu'elles l'étaient au chapitre 67 sur l'exercice 2022.

La prévision de la subvention au budget de l'abattoir s'élève à 150 K€ pour l'exercice 2023 soit 50 K€ supplémentaires par rapport à la prévision 2022. Le versement réel sera effectué en fonction du besoin réel de financement de la section d'exploitation de l'abattoir en fin d'exercice.

Ce chapitre est également impacté par la disparition du reversement du CEJ (- 236 K€)

Chapitre 67 Charges exceptionnelles

La prévision au chapitre 67 s'élève à 15 K€ contre 475 K€ en 2022 du fait du changement de nomenclature comme explicité ci-dessus.

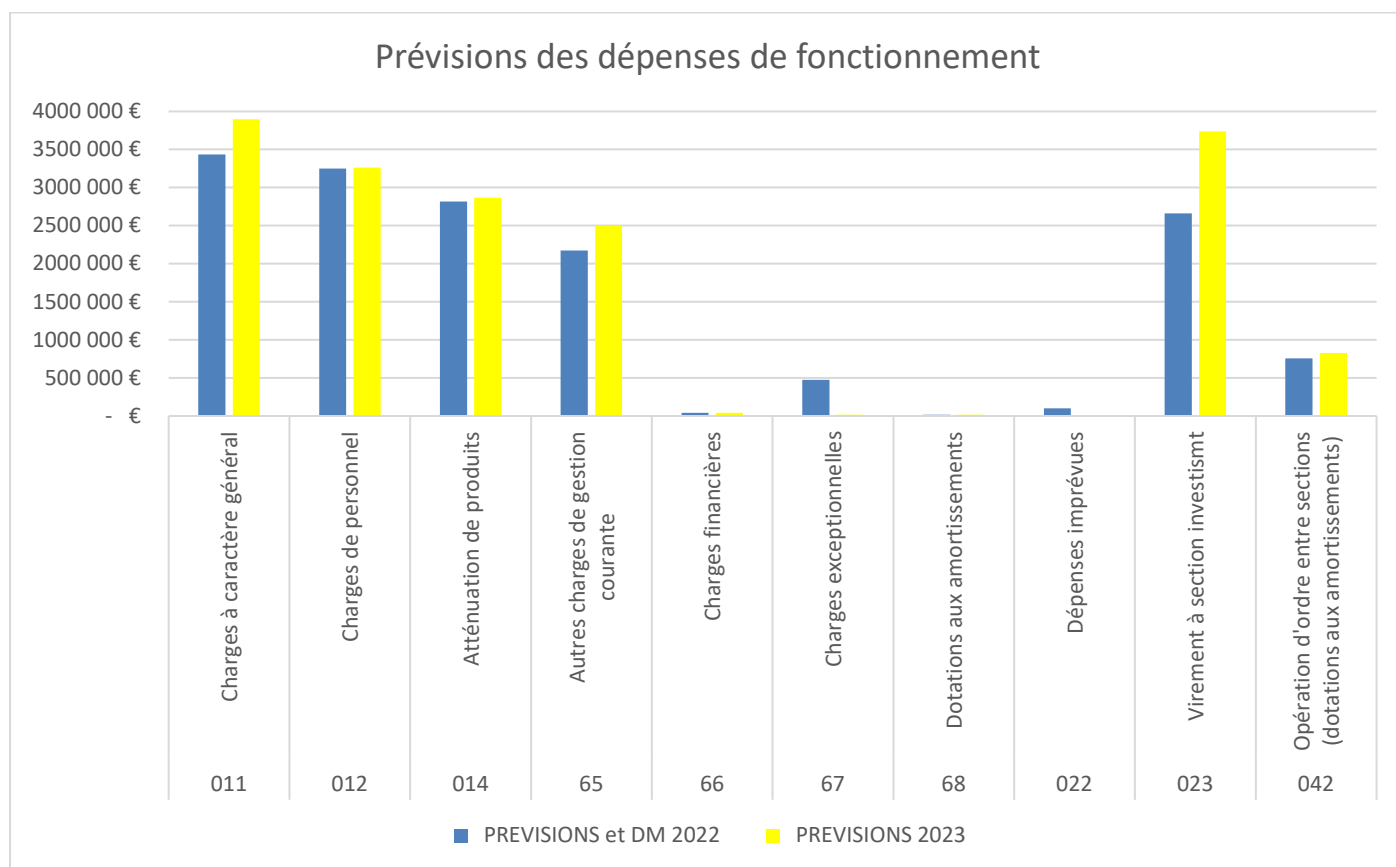
Autres chapitres

Du fait du passage à la nomenclature M57, il n'y a de prévisions à l'article 022 dépenses imprévues.

Les prévisions d'amortissement augmentent de 69 K€ soit 9%.

Le montant du virement prévisionnel à la section d'investissement s'élève à 3 736 803 € soit une augmentation de 40% par rapport à 2022 en raison du bon résultat de fonctionnement 2022.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des prévisions des dépenses de fonctionnement entre 2022 et 2023.



Les recettes de fonctionnement

Les recettes **réelles** de fonctionnement s'élèvent à 13 177 K€ contre 12 610 K€ en 2022.

Chapitre 70 Produits services, domaine et vente : diminution de 2.46% principalement due à la moindre refacturation des salaires aux budgets annexes. En effet, au fur et à mesure des recrutements sur les budgets abattoir, eau et assainissement, les nouveaux agents sont rémunérés directement par le budget concerné.

Chapitre 73 impôts et taxes : augmentation de 7.88% principalement due à l'augmentation de 7% des bases et la mise à jour de l'estimation de la taxe de séjour (+70 K€)

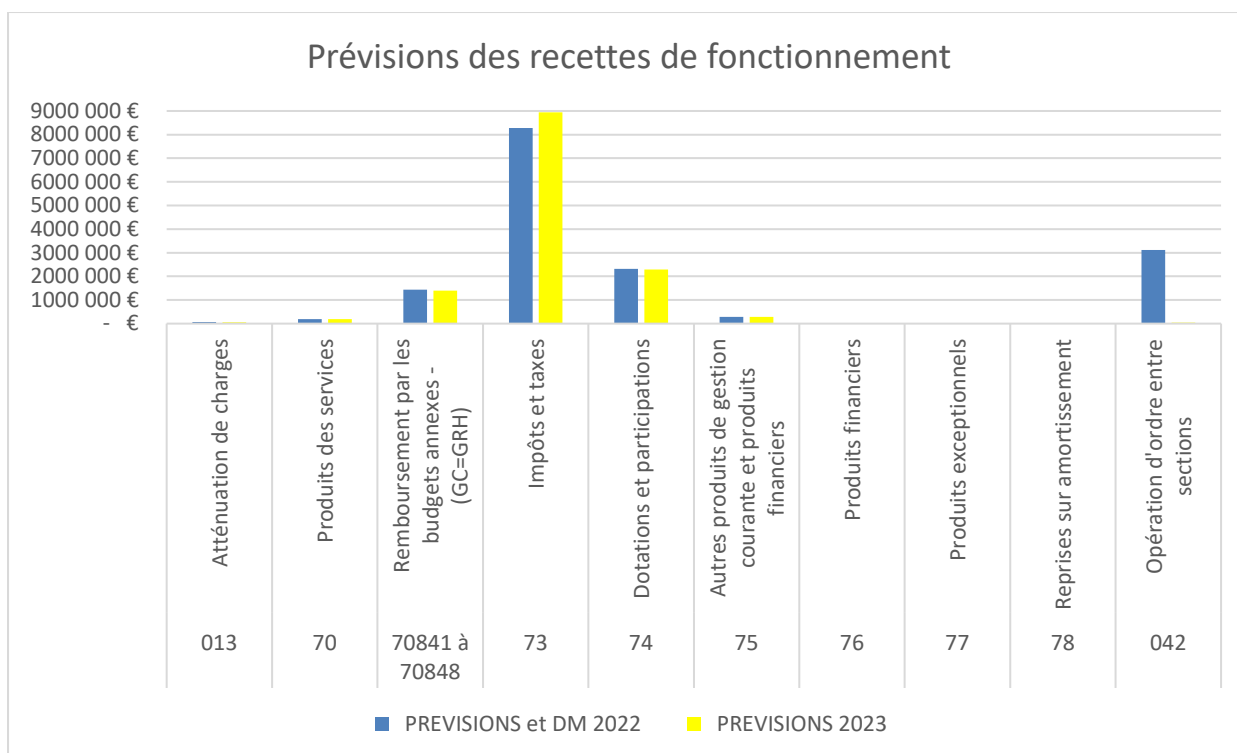
La CLCL a reçu le 10/03/23 l'état 1259 notifiant les bases et les produits fiscaux. Cependant cet état est incomplet car la fraction TVA remplaçant le produit de la CVAE n'apparaît pas. La DDFIP précise que ce montant sera notifié prochainement par courrier.

OBJET	PREVISION 2022	REALISATION 2022	PREVISION 2023	NOTIFICATION
IDL	2 128 207 €	2 558 357 €	2 310 380 €	2 391 777 €
dont CFE	1 471 452 €	1 525 939 €	1 739 755 €	1 615 322 €
dont TH	577 194 €	587 630 €	500 135 €	704 749 €
dont TFNB	25 835 €	26 086 €	27 912 €	27 975 €
dont taxe additionnelle TFNB	36 689 €	39 793 €	42 579 €	43 731 €
dont rôles complémentaires	17 036 €	378 909 €		
TAXE GEMAPI	335 000 €	335 246 €	335 000 €	335 000 €
CVAE	1 200 683 €	1 198 399 €		
TASCOM	307 000 €	339 668 €	340 000 €	328 849 €
IFER	80 000 €	100 912 €	100 000 €	105 253 €
FRACTION TVA TH	3 428 000 €	3 616 802 €	3 793 091 €	3 801 314 €
FRACTION TVA CVAE			1 200 000 €	NON NOTIFIE
COMPENS CFE-CVAE	517 000 €	581 483 €	585 000 €	598 483 €
FNGIR	-1 442 496 €	-1 442 496 €	-1 442 496 €	-1 442 496 €
RECETTE TOTALE	6 553 394 €	7 288 371 €	7 220 975 €	6 118 180 €

Chapitre 74 Dotations, subventions participations : diminution de 1.56% malgré l'augmentation des prévisions des diverses subventions de fonctionnement (gouvernance Meneham, OPAH et OPAH/RU) due à la disparition de versement CEJ (- 321 K€)

Chapitre 75 autres produits de gestion courante : prévisions stationnaires

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des prévisions des recettes de fonctionnement entre 2022 et 2023.



➤ INVESTISSEMENT

La section d'investissement reprend le résultat de l'exercice 2022 pour 417 K€.

SECTION D'INVESTISSEMENT	2022
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE BUDGET PPAL	1 084 255,56 €
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE BUDGET PPAL	- 667 656,48 €
RESULTAT CUMULE AU 31/12/22 - 001	416 599,08 €

La section s'équilibre à hauteur de 7 248 841 €.

La majorité des dépenses et recettes sont présentées par opération :

- L'opération 18 mobilier et matériel de bureau prend en compte des dépenses du parcours cyber sécurité pour 52 K€
- L'opération 23 bâtiments administratif et technique prévoit le remplacement de l'ascenseur de l'hôtel communautaire pour 54 K€
- L'opération 31 voirie prévoit la réfection de la voirie zone d'activité communautaire de Kerduff pour 250 K€ et la réfection de l'éclairage public dans les ZAE communautaires pour 100 K€
- L'opération 33 aménagement du territoire prévoit des dépenses importantes, telles les fonds de concours aux communes (750 K€), l'achat de terrain pour la réserve foncière (700 K€), des dépenses d'études et d'achat liées à la mobilité (123 K€)
- L'opération 42 développement du THD prévoit le dernier acompte de la phase 2 (555 K€)
- L'opération 43 GEMAPI prend en compte les études de renaturation du site étang du pont (370 K€). La procédure d'opération pour compte de tiers sera utilisée pour ce projet.
- Le crédit 2023 de l'AP/CP relative à l'aménagement d'une nouvelle aire d'accueil des gens du voyage s'élève à 150 K€
- Le crédit 2023 de l'AP/CP relative à l'opération Meneham site d'exception naturel et culturel s'élève à 105 K€ pour des études et l'aménagement du site.

Les prévisions non individualisées en opération :

- Du fait du passage à la norme M57, il n'y a plus de crédit de dépenses imprévues (020)
- L'affectation de résultat s'élève à 1 000 K€ (article 1068)
- Les crédits pour le paiement des services environnementaux (PSE) aux agriculteurs ont été inscrits dès 2023. (265K€). La procédure d'opération pour compte de tiers sera utilisée. Le reste à charge pour le budget de la CLCL sera nul. L'AELB et le CD29 vont verser des montants à la CLCL en 2023 et la CLCL devra verser ces sommes aux agriculteurs en début d'année 2024, donc avant le vote du BP. Il apparaît donc nécessaire de prévoir les dépenses dès 2023 afin de les inscrire en reste à réaliser en fin d'année 2023
- La somme de 1 286 K€ a été inscrite en réserve à l'article 2313 travaux construction afin d'anticiper sur les dépenses à venir.
- Du fait important du virement, le budget 2023 s'équilibre sans nécessité de réaliser un emprunt.

➤ FOCUS SUR LES ECRITURES RELATIVES A LA GEMAPI

Le tableau ci-après reprend les dépenses et recettes engendrées par la compétence GEMAPI depuis 2018. A partir de 2023 le projet de l'étang du pont est à intégrer aux écritures.

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	BP 2023
CHAPITRE 011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	55 378,81 €	13 180,64 €	63 682,82 €	54 925,00 €	16 994,06 €	67 640,00 €
CHAPITRE 012 CHARGES DE PERSONNEL	11 422,71 €	34 606,69 €	36 353,20 €	46 387,82 €	40 005,90 €	46 964,00 €
CHAPITRE 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			1 040,61 €	4 807,25 €	5 115,34 €	6 170,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT GEMAPI	66 801,52 €	47 787,33 €	101 076,63 €	106 120,07 €	62 115,30 €	120 774,00 €
CHAPITRE 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT						16 000,00 €
CHAPITRE 20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			43 512,00 €	79 884,90 €	81 830,40 €	463 600,00 €
CHAPITRE 21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES			12 096,00 €			53 000,00 €
CHAPITRE 23 IMMOBILIATIONS EN COURS						163 500,00 €
CHAPITRE 45 OPERATION SOUS MANDAT						369 600,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT GEMAPI	- €	- €	55 608 €	79 885 €	81 830 €	1 065 700 €
CHAPITRE 013 ATTENUATIONS DE CHARGES				1 596,40 €	300,00 €	
CHAPITRE 73 IMPOTS ET TAXES					335 246,00 €	335 000,00 €
CHAPITRE 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			14 226,00 €	14 730,00 €	19 474,00 €	
CHAPITRE 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS					3 442,47 €	
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT GEMAPI	- €	- €	14 226,00 €	16 326,40 €	358 462,47 €	335 000,00 €
CHAPITRE 10 DOTATIONS FONDS DIVERS			1 984,23 €			
CHAPITRE 13 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		60 000,00 €	11 290,00 €		36 000,00 €	24 000,00 €
CHAPITRE 45 OPERATION SOUS MANDAT						369 600,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT GEMAPI	- €	60 000,00 €	13 274,23 €	- €	36 000,00 €	393 600,00 €

TOTAL GENERAL DEPENSES	66 801,52 €	47 787,33 €	156 684,63 €	186 004,97 €	143 945,70 €	1 186 474,00 €
TOTAL GENERAL RECETTES	- €	60 000,00 €	27 500,23 €	16 326,40 €	394 462,47 €	728 600,00 €
RESULTAT N	-66 801,52 €	12 212,67 €	-129 184,40 €	-169 678,57 €	250 516,77 €	- 457 874,00 €
RESULTAT CUMULE		- 54 588,85 €	-183 773,25 €	-353 451,82 €	-102 935,05 €	- 560 809,05 €

B – BUDGET ABATTOIR

Il est proposé de ne pas effectuer d'affectation de résultat pour le budget 2023, en effet le budget de l'abattoir ne présente pas de besoin de financement en investissement et apparait particulièrement tendu en section d'exploitation.

SECTION D'EXPLOITATION ABATTOIR	2022
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	6 103,72 €
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE	- 1 840,24 €
RESULTAT CUMULE AU 31/12/22	4 263,48 €
EXCEDENT D'EXPLOIT. CAPITALISE - 1068	
EXCEDENT REPORTE EN SECTION D'EXPLOIT- 002	4 263,48 €

➤ FONCTIONNEMENT

La section d'exploitation est construite avec un objectif d'abattage de 1 050 tonnes. Elle s'équilibre à hauteur de 719 078 €.

Les dépenses du budget abattoir sont impactées par plusieurs facteurs :

- la hausse des contrats de gaz et électricité (+56 K€)
- la prévision de peinture intérieure (+10 K€)
- la revalorisation du personnel (+6 K€)
- l'augmentation des charges d'amortissement (+ 5K€)

Les recettes d'abattage sont calculées sur la base des tarifs votés en 2023.

La subvention prévisionnelle du budget principal est estimée à 150 K€.

➤ INVESTISSEMENT

Aux investissements présentés lors du DOB 2023, s'ajoutent une étude solaire/thermique pour la production d'eau chaude et l'installation de l'eau chaude sur l'aire de lavage à la demande de la DDPP.

Dossier/Projet	Montant HT	Commentaire
RAR moteur frein	1 196 €	
RAR travaux frigos	5 723 €	Mise en conformité frigos
RAR compresseur multiposte	6 383 €	Renouvellement matériel indispensable
Controle sécurité convoyeur chaine	1 200 €	Sécurité
Aménagement évacuation equarrissage	4 866 €	Respect convention equarrissage
Crochets abattage	11 505 €	Renouvellement matériel usagé
Barrière quai déchargement	1 710 €	Sécurité
Chariots abats (1)	1 400 €	Qualité produit
Pistolets assomage (3)	3 774 €	Economies sur maintenance
Divers aménagements métallerie	1 520 €	Demande DDPP
Vidange chaudins porc	2 500 €	valorisation 5ème quartier
Support stockage bottes	230 €	DDPP+ qualité vie au travail
Lavabo stérilisateur	630 €	Demande DDPP
Etude thermique/solaire	20 000 €	économie de fonctionnement
Install eau chaude sur aire de lavage	20 000 €	Demande DDPP
TOTAL	82 637 €	

Des crédits supplémentaires permettent d'équilibrer la section à hauteur de 322 776 €.

Les dépenses d'investissement sont financées par le résultat antérieur et les amortissements, sans prévision d'emprunt.

La section d'investissement s'équilibre sans prévision d'emprunt.

C – BUDGET SPED

Il est proposé de ne pas effectuer d'affectation de résultat pour le budget 2023, en effet le budget du SPED ne présente pas de besoin de financement en investissement.

SECTION D'EXPLOITATION SPED	2022
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	281 965,96 €
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE	258 083,32 €
RESULTAT CUMULE AU 31/12/22	540 049,28 €
EXCEDENT D'EXPLOIT. CAPITALISE - 1068	
EXCEDENT REPORTE EN SECTION D'EXPLOIT- 002	540 049,28 €

➤ FONCTIONNEMENT

La section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 4 094 505 €.

Les dépenses du budget SPED sont impactées par plusieurs facteurs :

- La potentielle hausse des marchés de flux (+70 K€)
- Le coût des carburants (+ 40 K€)
- L'augmentation de la masse salariale (+70 K€) des dépenses sont prévues pour les remplacements.
- L'évolution des charges d'amortissement (+ 29 K€)

Les recettes de redevance sont prévues en fonction de la réalisation de l'exercice précédent 2 800 K€, soit 32 K€ de + que la prévision 2022.

Les prévisions des ventes de produits résiduels (+12 K€) et de subventions des éco organismes (+4 K€) apparaissent prudentes par rapport à l'exécution 2022.

➤ INVESTISSEMENT

Les investissements prévus en 2023 sont ceux présentés lors du DOB 2023.

DOSSIER/PROJET		Propositions 2023 € TTC
RAR 2022	RAR colonnes	68 040 €
	RAR camion BOM	279 680 €
	RAR mobilier garage+outillage	2 195 €
Déchetterie Lesneven	Modif retention pluviale	9 000 €
	Réserve d'eau	16 000 €
	Motorisation portail haut	6 000 €
	Vidéo aire de dechets verts	4 500 €
	Création zone de stokage de vieux bacs à la place de la fourrière/cuve à emulsion	2 000 €
	Séparation 20m dechets verts	25 000 €
Matériel	Colonnes (semi)enterrées	60 000 €
	Composteurs	10 000 €
	Bacs	6 000 €
	Logotage/flocage nouvelle BOM	5 000 €
	Vidéo PAV (provision)	2 500 €
	Outillage	5 000 €
Camion grue	Engagement 2023 paiement 2024	400 000 €
		900 915 €

Des crédits supplémentaires permettent d'équilibrer la section à hauteur de 1 711 274 €.

Les dépenses d'investissement sont financées par le résultat antérieur et les amortissements.

La section d'investissement s'équilibre sans prévision d'emprunt.

D – BUDGET EAU

Au vu du résultat de la section d'exploitation 2022 et des investissements à venir, il est proposé d'effectuer un virement de 546 K€ de la section d'exploitation vers la section d'investissement.

Le résultat reporté en exploitation s'élevant alors à 601 K€.

SECTION D'EXPLOITATION EAU	2022
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	921 365,30 €
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE	225 534,96 €
RESULTAT CUMULE AU 31/12	1 146 900,26 €
EXCEDENT D'EXPLOIT. CAPITALISE - 1068	546 000,00 €
EXCEDENT REPORTE EN SECTION D'EXPLOIT- 002	600 900,26 €

➤ FONCTIONNEMENT

La section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 4 159 323 €.

Les dépenses du budget eau sont impactées par plusieurs facteurs :

- Le prix d'achat d'eau et une prévision de la quantité achetée revue à la hausse (+100 K€)
- Le coût de l'énergie (+47 K€)
- La participation au SEBL (+37 K€)
- La revalorisation de la masse salariale (+ 30 K€)
- La mise à jour des amortissements (+86 K€)

Les recettes de vente d'eau sont prévues en fonction de la progression des tarifs 2023 (+665 K€).

La réalisation de la recette de vente d'eau 2022 a été largement supérieure à la prévision (+332 K€)

➤ INVESTISSEMENT

Les investissements prévus en 2023 sont ceux présentés lors du DOB 2023.

Commune	Descriptif	Montant HT
Kernilis	Etudes renouvellement et redimensionnement canalisation amiante ciment	20 000 €
Plouider	Rue de Lesneven	164 400 €
Plounéour-Brignogan-plages	Chantier 7 - Plounéour-Brignogan-Plages - Route de Queran : Renouvellement	11 000 €
Saint Frégant Guissény	sectorisation eau potable	60 000 €
	Branchements neufs	290 250 €
	Travaux bâtiment	60 000 €
	2 Véhicules (Ouvrage+Réseau)	60 000 €
	Superviseur Topkapi Lannuchen/boitiers S4W	40 000 €
	Compteurs neufs	32 400 €
	Matériel informatique et de téléphonie	7 080 €
	Suite orga DENY	9 136 €
	Complément rayonnage	4 073 €
	Superviseur pc win	2 000 €
	Outillages divers et extincteurs	13 000 €
TOTAL		773 339 €

L'affectation du résultat permet d'inscrire des crédits « en réserve » pour les exercices à venir à hauteur de 547 K€.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 1 877 986 € sans prévision d'emprunt.

E – BUDGET ASSAINISSEMENT

Au vu du résultat d'exploitation 2022 et des investissements à venir, il est proposé d'effectuer un virement de 1 000 K€ de la section d'exploitation vers la section d'investissement.

Le résultat reporté en exploitation s'élevant alors à 1 475 K€.

SECTION D'EXPLOITATION ASSAINISSEMENT	2022
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	1 637 133,60 €
RESULTAT PROPRE DE L'EXERCICE	838 141,00 €
RESULTAT CUMULE AU 31/12/22	2 475 274,60 €
EXCEDENT D'EXPLOIT. CAPITALISE - 1068	1 000 000,00 €
EXCEDENT REPORTE EN SECTION D'EXPLOIT- 002	1 475 274,60 €

➤ FONCTIONNEMENT

La section d'exploitation s'équilibre à hauteur de 3 552 995 €.

Les dépenses du budget assainissement sont impactées par plusieurs facteurs :

- Le coût de l'énergie (+115 K€)
- Les contrats de compostage et curage des boues sur une année (+70 K€)
- La mise à jour des amortissements (+255 K€)

Les recettes d'exploitation sont prévues en fonction de la progression des tarifs (+200 K€). La réalisation de la recette de redevance 2022 a été largement supérieure à la prévision (+117 K€)

Les recettes de PFAC sont estimées sur la base de 110 branchements (-128 K€)

➤ INVESTISSEMENT

Les investissements prévus en 2023 sont ceux présentés lors du DOB 2023

Commune	Descriptif	Montant HT
Le Folgoët	PR Kerbriant	76 500 €
Lesneven-Le Folgoët	PR Pen Ar C'Hoat((Mise en place des barres anti-chutes et renouvellement des capot)	2 700 €
Lesneven-Le Folgoët	Réhabilitation des regards identifiés comme dégradés suite aux nuits de sectorisation	12 000 €
Lesneven	Etude de Suppression point A1 déversement Place des Douves	12 012 €
Lesneven	Remplacement des pompes de recirculation et mise en place de variateurs de frequence(STEP)	27 600 €
Lesneven	Preleveur STEP	5 630 €
Lesneven	Remplacement degrileur STEP	26 635 €
Plouider	remplacement brosse degrileur STEP	1 497 €
Plouider	Potence avec treuil	1 327 €
Plouider	Preleveur STEP	5 630 €
Plounéour-Brignogan-P	PR Ludi Parc	76 500 €
Plounéour-Brignogan-P	Chantier 7 - Plounéour-Brignogan-Plages - Route de Queran : Renouvellement	19 800 €
Plounéour-Brignogan-P	Chantier 8 - Plounéour-Brignogan-Plages - Rue de Pont ar Groas : Renouvellement	90 200 €
Plounéour-Brignogan-P	Chantier 9 - Plounéour-Brignogan-Plages - Rue de la Corniche : Renouvellement	16 300 €
Plounéour-Brignogan-P	Réparation moteur turbine STEP	2 762 €
	Branchements neufs	147 400 €
	S4W : remplacement S500	26 100 €
	Mise en niveau filière de compostage : murets, protection	15 000 €
	Matériel informatique et téléphonique (STEP)	17 500 €
	Superviseur pc win	8 800 €
	Outillage STEP et divers matériels	7 500 €
	6 Sonde piezzo	4 800 €
	2 remorques 750kg STEP (transporter le dégrillage des pa	2 000 €
	Aménagement Berlingo responsable exploit	2 000 €
	Renouvellement douches de sécurité Plouider	600 €
TOTAL		608 193 €

L'affectation du résultat permet d'inscrire des crédits « en réserve » pour les exercices à venir à hauteur de 796 K€.

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 3 310 604 € sans prévision d'emprunt.

F – BUDGET ZAE

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 426 470 K€.

Les dépenses relatives à l'achat et à l'aménagement de terrains s'élèvent à 156 500 €.

Les recettes réelles se composent de la subvention du budget ppal (350 K€) de l'INRAP (16 K€) et de la prévision de vente de terrains (897 K€).

La construction des budgets 2023 est effectuée dans un contexte économique tendu.

La volonté est de prévoir l'avenir et les futures dépenses structurantes dans les divers domaines de compétence de la CLCL.

Ainsi sur l'ensemble des budgets, 2 546 K€ ont été affectés en investissement par le biais du 1068 soit 28% du résultat de fonctionnement et 5 234 K€ sont prévus aux articles 021/023.

	PPAL	ABATTOIR	SPED	EAU	ASSAINISSEMENT	TOTAL	
RESULTAT FONCT 2022	4 940 424,62 €	4 263,48 €	540 049,28 €	1 146 900,26 €	2 475 274,60 €	9 106 912,24 €	
AFFECTATION DES RESULTATS	1 000 000,00 €			546 000,00 €	1 000 000,00 €	2 546 000,00 €	28%
021/023 BP 2023	3 736 803,00 €	- €	- €	497 462,00 €	1 000 211,00 €	5 234 476,00 €	
TOTAL	4 736 803,00 €	- €	- €	1 043 462,00 €	2 000 211,00 €	7 780 476,00 €	85%



**Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù**

12, boulevard des Frères Lumière 29260 Lesneven
02 98 21 11 77 • contact@clcl.bzh

clcl.bzh •   